

# Enfin une solution pour éviter de “garer” les bébés à l’hôpital

■ Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dégage 7 millions d’euros.

**P**renez-le. Je ne peux plus m’en occuper...” La scène se passe un vendredi soir, au Service d’aide à la jeunesse (SAJ) de Charleroi. Une mère avec de gros soucis de santé mentale vient déposer son bébé de huit mois. Le père est en prison; avec le petit, seule, elle n’y arrive pas.

Que faire ? C’est la veille du week-end. Les centres d’accueil d’urgence (les CAU, qui peuvent prendre en charge les enfants pour 40 jours maximum) affichent tous complet; les familles d’accueil d’urgence (pour 45 jours maximum) agréées sont déjà toutes occupées; les services d’accueil spécialisés de la petite enfance (les SASPE, qui hébergent des enfants de 0 à 7 ans pour un an au maximum) débordent. En urgence, sans aucune autre solution disponible, le bébé, qui n’était pourtant pas malade, a été placé dans un service pédiatrique hospitalier.

Chaque année, environ 150 enfants de moins de 6 ans sont accueillis à l’hôpital pour des raisons autres que strictement médicales. Pour quelques jours ou, plus souvent, plusieurs semaines ou longs mois. L’engorgement des structures d’accueil pour les petits enfants et des services d’aide à la jeunesse est tel que les juges ou les conseillers de l’aide à la jeunesse n’ont pas d’autre choix.

## Nouveaux centres

Cela devrait enfin changer. La ministre de l’Enfance, Alda Greoli (CDH), et son collègue de l’Aide à la jeunesse, Rachid Madrane (PS), ont détaillé lundi les moyens impor-

tants (7 millions d’euros) qui ont été dégagés dans le budget 2017 pour résoudre définitivement le problème des “bébés parqués”, lancinant depuis 15 ans.

Les deux ministres ont travaillé conjointement et élaborer ensemble une réponse structurelle pour qu’on ne gare plus d’enfants à l’hôpital faute de mieux.

Deux nouveaux centres d’accueil d’urgence (de huit places chacun) seront créés là où les besoins sont les plus criants – à Bruxelles et dans le Hainaut. Ce qui équivaut, sur un an, à la prise en charge d’environ 140 enfants.

Et une dizaine de familles d’accueil d’urgence seront recrutées, ce qui permettra 80 prises en charge supplémentaires sur une année.

Ce dispositif permettra de désengorger les pouponnières (les SASPE) où les petits de 0 à 7 ans, en principe accueillis pour un an, restent finalement souvent pendant trois ans, indique Rachid Madrane.

Ces services d’accueil spécialisés de la petite enfance seront désormais financés à 100 % de leurs besoins, ce qui signifie une augmentation de 40 % des moyens actuels, embraie Alda Greoli. En clair : cela représente 28 places supplémentaires, soit deux emplois en plus par SASPE.

Il est aussi prévu de créer 20 places en plus dans des crèches à proximité des hôpitaux pour que les jeunes enfants puissent entamer très vite la normalisation de leur quotidien.

La prévention est encore renforcée via la création de 30 lieux de rencontre parents-enfants supplémentaires. Les papas et mamans en difficulté de parentalité y trouvent l’occasion d’échanger ainsi qu’un “temps de répit” pour re-

construire des relations familiales de qualité.

## “Parier sur l’avenir et l’enfance”

*“C’est un effort extrêmement important pour la Fédération Wallonie-Bruxelles : le choix de parier sur l’avenir et l’enfance, se félicite le ministre Madrane. Même s’il reste beaucoup à faire pour régler définitivement l’ensemble des problèmes du secteur de l’Aide à la jeunesse.”*

Ces différentes mesures permettent de réinstaurer une marge de manœuvre et de la souplesse dans les réponses à apporter aux très jeunes enfants accidentés par la vie, insiste la ministre Greoli. *“On propose une panoplie de réponses là où les acteurs de terrain se trouvent aujourd’hui en overbooking de façon permanente.”*

Des appels à projets, des négociations avec les Régions, des rénovations de bâtiments... seront nécessaires pour concrétiser ces solutions. Avec l’espoir que le terme “bébé parqués” disparaisse du vocabulaire d’ici un an.

**Annick Hovine**

# 145

## ENFANTS PARQUÉS

C’est le nombre d’enfants qui sont accueillis chaque année à l’hôpital pour des raisons autres que médicales.